

Le bandeau sera maintenu dix à quinze jours.

Brûlures. — Il faut par tous les moyens possibles, enlever le corps brûlant ou la substance causative.

Pour cela, écarter les paupières et laver à grande eau.

Les lotions froides sont préférables. Elles sont acidulées, si on a la certitude que c'est une base qui a lésé la cornée, et alcalinisées si c'est un acide.

Si, malgré la continuation des applications froides, les accidents inflammatoires prennent une marche inquiétante, il faut avoir recours à tous les moyens employés en pareil cas; lotions chaudes alternant avec les froides; instillations d'atropine, dérivatif sur le tube intestinal.

Contre les accidents produits par la chaux, irrigations d'eau sucrée.

Nitrate de fer, nitrate d'argent et sulfate de zinc.

Parmi les médicaments les plus usités en ophtalmologie se placent certainement en premier lieu le sulfate de zinc et le nitrate d'argent.

On regarde ces deux médicaments comme toujours inoffensifs, vraiment curateurs et on a tendance à les ordonner dans des affections où ils sont formellement contre-indiqués.

Dans les cas de kératites, d'ulcères et d'abcès de la cornée, à plus forte raison dans l'iritis, le glaucôme, les traumatismes etc., ils sont formellement interdits et il faut les rejeter dans les cas douteux si on ne veut pas obtenir des résultats désastreux. Les seuls cas où il faut ordonner le sulfate et le nitrate d'argent étant toutes conjonctivites aiguës, subaiguës, chroniques. Le médecin qui n'est pas spécialiste dans l'ophtalmologie trouve de temps en temps des cas où son diagnostic ne peut pas être absolument sûr et il serait heureux d'éviter, par un moyen bien simple, de commettre une erreur dans le traitement de l'affection de son malade.

Ce moyen est le suivant: *Si les yeux sont collés le matin*, et si naturellement les autres symptômes viennent confirmer le diagnostic de conjonctivite il faut prescrire des collyres astringents. *Si les yeux ne sont pas collés le matin* le sulfate de zinc et le nitrate d'argent sont contre-indiqués.

R. BOULET.

NEUROLOGIE

Le régime alimentaire des épileptiques; régime végétarien et régime hypoazoté, par Jules Voisin et Royer Voisin. — (*Presse Méd. — Revue Neurologique.*) — Les auteurs ont entrepris leurs expériences on se mettant dans les conditions les plus exactes pour apprécier le résultat thérapeutique d'une alimentation strictement végétarienne et hypoazotée — Or, le résultat fut absolument négatif: pendant le mois de l'expérience, les enfants présentèrent un nombre d'accès identique à celui constaté dans les mois précédents et suivants. L'expérience démontre l'inutilité d'un régime alimentaire végétarien et hypoazoté dans l'épilepsie.